



# COMMISSION NATIONALE SPORTIVE TIR

Cahier des Charges Technique  
pour l'organisation de la Finale  
du Championnat National Hiver UFOLEP  
de Tir Sportif

## **CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE POUR L'ORGANISATION DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT NATIONAL HIVER UFOLEP DE TIR SPORTIF**

L'organisation technique du Championnat National d'Hiver demande l'intervention de 3 structures différentes qui sont :

### **1) La Commission Nationale Sportive Tir Sportif**

Elle a la responsabilité de l'organisation technique générale du Championnat.

### **2) Le Comité Directeur Départemental UFOLEP**

Il est responsable de l'organisation au plan local, aidé de sa Commission Technique Départementale Tir Sportif chargée de la préparation technique des Finales (préparation des cartons, fiches suiveuses, badges officiels, arbitrage, contrôles, sécurité).

### **3) L'Association**

Elle représente le lieu où se déroulera le Championnat (Pas de Tir, bureau, salle de détente, buvette, stand d'exposition, accueil des tireurs ...).

Sur le plan départemental : Le Comité Départemental UFOLEP, La Commission Technique Départementale Tir Sportif, aidée éventuellement par la Commission Régionale Tir Sportif et l'association d'accueil devront travailler en étroite collaboration et en harmonie.

## SOMMAIRE

- 1. DATES.**
- 2. SUBVENTIONS (Suggestions).**
- 3. COMMISSION NATIONALE.**
- 4. PREPARATION ADMINISTRATIVE DU CRITERIUM.**

- 4.1 Programme.
- 4.2 Qualifications.
- 4.3 Circulaire d'organisation.
- 4.4 Hébergement de la C.N.S. TIR et des Officiels extérieurs.
- 4.5 Réunion.
- 4.6 Réception. Coupes, fanions et médailles.
  - 4.6.1 Réception.
  - 4.6.2 Coupes, fanions et médailles.
- 4.7 Récompenses Honorifiques.

- 5. REGLEMENT FINANCIER.**
- 6. PREPARATION DU CRITERIUM.**

- 6.1 Accueil - Hébergement :
  - 6.1.1 Bureau d'Accueil.
  - 6.1.2 Hébergement (Facultatif).
  - 6.1.3 Remise en état des locaux.
- 6.2 Repas :
  - 6.2.1 Petit Déjeuner.
  - 6.2.2 Déjeuner, Dîner.
  - 6.2.3 Repas Festif

- 7. ORGANISATION TECHNIQUE.**

- 7.1 Jury d'arbitrage et jury d'appel.
- 7.2 Le stand de Tir.
  - 7.2.1 Les Pas de Tir.
  - 7.2.2 Les salles annexes.
- 7.3 Préparation des cartons et fiches suiveuses.
- 7.4 Affichage.

- 8. PERSONNEL TECHNIQUE.**

- 8.1 Les Officiels.
- 8.2 Dépannage.
- 8.3 Ramassage des cartons.
- 8.4 Affichage des résultats.
- 8.5 Rafrâichissements.

- 9. PALMARES.**

- 9.1 Tirage du Palmarès et distribution.
- 9.2 Envoi du Palmarès.
- 9.3 Publicité.

- 10. DISTRACTIONS.**

- 11. COMPTE RENDU.**

## 1. DATES

En principe le 3<sup>e</sup> Week-end de Mars. Ces dates peuvent être avancées ou reculées en cas d'élections nationales ou de disponibilité de salles (vacances scolaires). Les dates sont fixées par la C.N.S. Tir Sportif en collaboration avec le Comité Directeur UFOLEP Départemental et le Club d'accueil.

## 2. SUBVENTIONS

Tous les budgets sont établis en début d'année. Demander les subventions au plus tard en novembre de l'année précédente.

En demander le plus possible :

- Conseil Général.
- Conseil Régional.
- Par l'intermédiaire du C.N.D.S.
- Municipalité.
- Office des Sports.
- etc.

## 3. COMMISSION NATIONALE

Le déroulement de la compétition reste sous la responsabilité du Responsable de la Gestion Administrative et Sportive de la C.N.S. Tir Sportif.

Responsable : Jean Louis DUMOULIN  
2, Rue du Fossé Savignac  
80600 DOULLENS

☎ Domicile 03 22 77 38 60  
☎ Portable 06 80 60 00 69

@ : [dumoulin.jean-louis@wanadoo.fr](mailto:dumoulin.jean-louis@wanadoo.fr)

## 4. PREPARATION ADMINISTRATIVE DU CHAMPIONNAT

### 4.1 Programme.

- Vendredi à partir de 16 H : Ouverture de l'accueil qui se prolongera jusqu'au dimanche dans la matinée.
- Vendredi à 18 H 30 : Réunion des membres de la C.N.S., des organisateurs et des officiels. Dernières mises au point.
- Samedi :
  - Matin : début des compétitions.
  - Midi : Repas (pour les officiels, prévoir un plateau repas et des boissons non alcoolisées, afin de leur éviter de quitter les stands de tir, le délai entre la dernière passe du matin et la première passe de l'après-midi étant généralement trop court. Il faut qu'ils puissent être à la disposition des tireurs)
  - Après-midi : suite des compétitions.
  - Soir : Repas (Festif si possible).
- Dimanche Matin : Suite des compétitions.
  - 12 H 30 : Présentation des Officiels, discours, remise de récompenses honorifiques.
  - 13 H : Lecture du Palmarès, Vin d'honneur.
  - 13 H 45 – 14 H : Repas de clôture.

## **4.2 Qualifications.**

Les Responsables Nationaux Carabine et Pistolet établissent le nombre d'équipes qualifiées par département en fonction du nombre d'inscrits au Tir Départemental. Le Comité Directeur Départemental d'accueil et le C.N.S TIR établissent la circulaire d'organisation qui devra être en possession de la C.N.S. fin Janvier. (Fichier informatique, diffusion par Internet).

Cette circulaire sera jointe aux convocations et adressée aux Délégués Départementaux UFOLEP concernés pour mi-février au plus tard par courriel.

## **4.3 Circulaire d'organisation.**

Elle comprendra :

- Le programme de la manifestation.
- Les menus de tous les repas.
- Une fiche de réservation de repas en double exemplaire : 1 restant à la société, l'autre devant être retournée aux organisateurs pour la date prévue dans le dossier.
- Les lieux possibles d'hébergement (Hôtels, Gîtes, Chambres d'hôte, éventuellement hébergements collectifs ....etc.).
- Un plan d'accès et un plan des lieux.
- Des numéros de Téléphone utiles : Permanence accueil, Stand de Tir, Portable d'un responsable. Attention à l'accueil si des tireurs arrivent de nuit.
- Eventuellement encart publicitaire avec commerçants locaux.

## **4.4 Hébergement de la CNS. Tir Sportif et des officiels extérieurs.**

Si possible, tous ensembles dans un hôtel proche du stand de tir (chambre avec douche et WC obligatoires).

Les petits-déjeuners devront être servis à partir de 6 h 30 afin que les officiels puissent être sur le site en temps voulu. Cet hébergement sera géré par la C.N.S. Tir Sportif et le Département d'accueil.

## **4.5 Réunion.**

Une réunion élargie aux Responsables présents sera organisée le samedi après-midi. Prévoir une salle pour une trentaine de personnes.

## **4.6 Réception, Coupes, Fanions Et Médailles.**

### 4.6.1 Réception

- Prévoir une sonorisation de qualité (Discours, Lecture du Palmarès) avec un technicien présent.
- Prévoir une table suffisamment grande pour l'installation des coupes, fanions et médailles.

### 4.6.2. Coupes, fanions et médailles

- Les coupes seront achetées par le Comité Départemental UFOLEP organisateur en fonction du budget alloué par le National.
- Les fanions et médailles, demandés au Central par la C.N.S. Tir Sportif, devront être parvenus à la Délégation Départementale UFOLEP pour fin Février au plus tard. Dans le cas contraire prévenir le plus rapidement possible le responsable de la C.N.S. qui fera le nécessaire auprès de l'UFOLEP Nationale.

- Liste des récompenses attribuées par catégorie :
  - Equipe 1° : 1 Coupe et 4 médailles OR
  - Equipe 2° : 1 Fanion et 4 Médailles ARGENT
  - Equipe 3° : 4 Médailles BRONZE
  - 1° Individuel : 1 Médaille OR
  - 2° Individuel : 1 Médaille ARGENT
  - 3° Individuel : 1 Médaille BRONZE
- Pour la remise des récompenses, vous devez donc être en possession de :
  - Par le Département : 5 Coupes
  - Par le Central UFOLEP :
    - 5 Fanions
    - 40 Médailles d'or
    - 40 Médailles d'argent
    - 40 Médailles de bronze
- Si des pastilles distinguent les carabiniers des pistolières, vérifiez leur présence et leur nombre suffisant.
- Préparez ces Médailles (Cordons, Pastilles) à l'avance, dès réception.
- Des donateurs locaux peuvent également être sollicités pour offrir des coupes ou autres objets qui permettront de mieux récompenser les équipes, voire certains tireurs.

#### **4.7 Récompenses Honorifiques.**

Le dossier parviendra au Département par l'intermédiaire de la C.N.S. Les récompenses honorifiques sont à demander par le Comité Départemental UFOLEP directement au National.

### **5. REGLEMENTS FINANCIER.**

#### **Le Comité Départemental UFOLEP organisateur doit :**

- Prendre en charge les Officiels (Membres de la C.N.S. et officiels) dès leur arrivée sur les lieux de la compétition jusqu'à leur départ.

#### **D'autre part le Comité départemental UFOLEP :**

- **percevra les recettes provenant :**

- de la participation du National UFOLEP à la Compétition dans la limite du budget attribué.
- des diverses subventions obtenues.
- des ventes de produits réalisées dans les différents stands.
- de la participation des compétiteurs et accompagnants aux frais de restauration et éventuellement hébergement.
- de la vente de programme et documents de propagande.
- de toute initiative prise par lui.

- **prendra en charge les dépenses consécutives :**

- à tous les frais d'organisation matérielle conformément aux indications contenues dans le présent Cahier des Charges (Installations sportives, vacations de personnel, locations diverses, documents ...etc.
- à l'approvisionnement des différents stands.
- aux invitations lancées par lui.
- à la réalisation de plaquettes et autocollants de propagande.

- aux manifestations organisées de sa propre initiative (visites, vin d'honneur, repas des invités).
- aux frais de restauration, d'hébergement et de déplacement des organisateurs locaux et personnels employés dans le cadre de l'organisation du Championnat.
- aux frais consécutifs à toutes les initiatives du Comité Départemental.

### **Pour sa part la C.N.S. Tir Sportif :**

- **percevra les amendes et réclamations.**
- **prendra en charge dans la limite du budget déterminé :**

- Tous les frais justifiés de restauration, d'hébergement et de déplacement avant leur arrivée et après leur départ du lieu de la compétition des membres de la C.N.S. et des Officiels convoqués.
- les indemnités de déplacement des compétiteurs.
- l'achat des coupes officielles.
- l'achat des cartons de tir.
- la location éventuelle de cibles.
- l'assistance médicale.
- le cadeau au Maire.
- une somme forfaitaire pour frais d'organisation.

## **6. PREPARATION TECHNIQUE DU CHAMPIONNAT.**

Elle doit être menée sous la responsabilité du Comité Départemental UFOLEP en collaboration avec la Commission Départementale TIR si elle existe et la société qui accueille le Championnat.

### **6.1 Accueil – Hébergement.**

Prévoir 360 tireurs plus les accompagnateurs, plus les membres de la C.N.S et les Officiels. Ces chiffres peuvent varier en fonction du lieu de la finale

#### **6.1.1 Bureau d'accueil.**

Il doit être situé au stand ou à proximité immédiate.

Bien flécher les entrées de la ville en accord avec les services responsables (Mairie – Gendarmerie) Tout le fléchage sera fait avec des couleurs voyantes.

Le bureau d'accueil sera ouvert du Vendredi à 16 H au Dimanche dans la matinée. Une permanence de nuit est à prévoir si des tireurs arrivent de nuit. Ne pas oublier de le demander.

Essayer de prévoir une navette gare - lieu d'accueil – lieux d'hébergement pour les tireurs sans moyen de transport.

Distribution des documents d'accueil aux délégations départementales (localisation des hébergements, plans, tickets repas, documents touristiques etc.)

Dans la mesure du possible, suivant les possibilités financières, il est de tradition qu'un cadeau-souvenir soit remis à chaque tireur et chaque officiel.

#### **6.1.2 Hébergement.**

L'organisation de l'hébergement est facultative pour le département ou le club organisateur. Au cas où cela se ferait :

- Ne pas accepter plus de réservations que de places disponibles.
- Hôtellerie à prix modérés. Pas de prix pondérés.

Etablissements scolaires, militaires ou foyers (Dortoirs hommes, dortoirs femmes) également à prix modérés. Ces établissements ne doivent pas être trop éloignés du lieu du Championnat.

- Penser qu'il y a des couples.

-

### **6.1.3 Remise en état des Hébergements.**

La remise en état des hébergements retenus par le Comité d'organisation et utilisé par les délégations incombe au seul Comité Départemental organisateur. Ce dernier devra se retourner contre les délégations responsables des dégradations dûment et contradictoirement constatées.

## **6.2 Repas.**

### **6.2.1 Petit déjeuner.**

Il sera pris si possible à l'hébergement mais penser aux séries qui débutent tôt le matin. Les hôtels ne servent en général que vers 7 H 30 le dimanche ou plus tard. Prévoir quelques petits déjeuners à l'accueil.

### **6.2.2 Déjeuner et dîner.**

Salle près du stand, repas pris en commun.

Réserver une table pour les membres de la C.N.S. TIR et leurs accompagnateurs car ils peuvent finir une réunion plus tard.

Eviter le style " libre service " qui enlève toute convivialité si chère à l'UFOLEP.

(Sauf pour les officiels qui bénéficieront le samedi midi d'un plateau repas pour mieux gérer l'arbitrage).

### **6.2.3 Repas Festif du Samedi soir.**

- Repas de qualité à un prix raisonnable " tout compris ".
- Il est souhaitable de prévoir une animation.
- Une table pour la C.N.S. TIR et les personnalités invitées.
- Pour ce repas proscrire le style " libre service " qui ne remplit pas le rôle convivial de nos manifestations.

## **7. ORGANISATION TECHNIQUE.**

Le déroulement du Championnat reste sous la responsabilité technique de la Commission Nationale Sportive Tir Sportif.

### **7.1 Jury d'arbitrage et jury d'Appel.**

Un **jury d'arbitrage** sera formé avant le début de la compétition. Il sera composé :

- du Président du Club organisateur.
- du Responsable National de la discipline concernée.
- du Responsable National de l'arbitrage.
- du Responsable Départemental ou Régional de l'arbitrage.
- du Responsable du Pas de Tir concerné.

Un **jury d'appel** sera également formé avant le début de la compétition. Il sera composé :

- du Représentant du Comité Directeur National.
- du Responsable de la C.N.S. Tir Sportif.
- du Président de la Commission Technique Départementale TIR.
- de 2 autres membres de la C.N.S. Tir Sportif.

La Composition de ces deux jurys sera affichée dès le début de la Compétition.

## **7.2 Stand de Tir.**

Il est souhaitable que l'échelon Régional de la compétition se déroule dans le stand destiné à accueillir le Championnat afin de parfaire l'organisation.

Lors de la réunion de signature du Cahier des Charges National, la C.N.S. se rendra sur les lieux de la finale afin de valider les installations.

### **7.2.1 Les pas de Tir.**

- Le sol des pas de tir doit être en ciment ou en terrain stabilisé. (En aucun cas, le plancher sera mobile).
- Le stand sera couvert et fermé. Prévoir au minimum 38 cibles numérotées pour la carabine et le pistolet 10 M et 10 à 15 cibles pour l'arbalète field.
- Neutraliser les éclairages zénithaux et latéraux.
- Un siège sera prévu face à chaque poste de Tir.
- Une barrière séparera les tireurs des spectateurs.
- Conditions identiques à tous les postes

### **7.2.2 Salles annexes.**

- Prévoir une salle dans le stand ou à proximité immédiate pour permettre aux tireurs de se préparer sans gêner ceux qui tirent.
- un emplacement sera réservé pour le contrôle des licences.
- 2 tables seront installées pour le contrôle des armes et équipements, éloignées du pas de tir afin de ne pas gêner les compétiteurs.
- Ne pas oublier le matériel d'arbitrage et les pastilles de marquage de contrôle.
- Un espace avec une table pour la validation des cartons et signature de la fiche suiveuse par les tireurs.
- Un tableau d'affichage pour les résultats, éloigné du pas de tir.
- Dans une salle isolée, des tables pour le contrôle des cartons.
- Une salle équipée pour un éventuel contrôle anti-dopage.

## **7.3 Préparation des cartons et fiches suiveuses**

Les cartons seront commandés par la C.N.S. Tir Sportif, expédiés au club qui reçoit et facturés au Comité Départemental organisateur.

Ils seront vérifiés, dès réception, par le club d'accueil ou une commission habilitée. En principe seront prévues :

- Carabine ISSF => 150 séries
- Carabine UFOLEP => 150 séries
- Pistolet => 140 séries
- Arbalète Field => 200 cartons environ

Prévoir une fiche suiveuse pour chaque tireur. (Modèle fourni par la C.N.S. Tir Sportif)

- Blanche : Carabine René GOÛT.
- Jaune : Carabine Henri TERNOIS.

- Bleue : Pistolet Maurice PELLETIER.
- Verte : Pistolet Henri TERNOIS.
- Rose : Arbalète Field

**Les fiches suiveuses iront directement du pas de Tir à la validation. Le numéro de cible sera inscrit derrière chaque série.**

#### **7.4 Affichage.**

- Prévoir une surface d'affichage éloignée du Pas de tir à cause du bruit.
- Avant l'affichage des résultats, les cartons seront présentés aux tireurs pour approbation et signature de la fiche suiveuse.
- Les résultats seront affichés dans les meilleurs délais.
- Les résultats du samedi resteront affichés jusqu'au dimanche midi.

### **8. PERSONNEL TECHNIQUE.**

#### **8.1 Officiels.**

Une liste nominative des Officiels (Licenciés UFOLEP) sera établie par la C.N.S. Tir Sportif en liaison avec les responsables arbitrage locaux.

Dans la mesure du possible, les arbitres seront recrutés dans la région et les régions limitrophes, d'après le listing géré par le Responsable Arbitrage de la Commission Nationale.

Ces personnes assisteront à la réunion d'arbitrage du vendredi soir vers 18 H 30. Prévoir des badges pour les officiels et autres bénévoles.

#### **8.2 Dépannage.**

Prévoir un dépanneur de ciblerie pour le pas de tir.

#### **8.3 Ramassage des cartons.**

Prévoir une personne pour ramasser les cartons au pas de tir et les porter à la salle de correction.

#### **8.4 Affichage des résultats.**

Prévoir une personne chargée de l'affichage des résultats.

#### **8.5 Rafraîchissements.**

Il serait souhaitable de prévoir des rafraîchissements pour l'ensemble du Personnel d'encadrement.

### **9. PALMARES**

#### **9.1 Tirage du Palmarès et distribution.**

Le palmarès sera fait par informatique, tiré sur papier pour affichage et lecture du palmarès.

Prévoir une photocopieuse, une imprimante et un ordinateur.

Prévoir quelques exemplaires pour les journalistes, les invités, etc.

Le palmarès sera chargé sur la clé USB des personnes le souhaitant.

Les résultats seront mis en ligne le soir de la compétition sur le site Internet de la CNS Tir Sportif : <http://cns.ufolep.org/tir>. Une connexion Internet serait la bienvenue ou du moins, une prise téléphonique afin de mettre les résultats sur le blog de la CNS Tir Sportif, après la fin de la compétition.

#### **9.2 Envoi du Palmarès.**

Le Département organisateur enverra par courriel les résultats du Championnat à chaque département inscrit dès le premier tour (liste fournie par les Responsables Nationaux).

Chaque département destinataire informera des résultats de la Finale, par l'intermédiaire de son Délégué Départemental ou de son responsable Départemental Tir Sportif, tous les clubs ayant participé au Championnat dès le 1<sup>o</sup> Tir.

### **9.3 Publicité.**

Vous avez la possibilité, après consultation du National, d'inclure de la publicité (ni alcool, ni tabac) dans la circulaire d'organisation ainsi que dans les palmarès (tirage papier) sans que la pagination soit au détriment des informations principales. Idem au stand, sans que cela nuise aux tireurs et au bon déroulement de la compétition.

## **10. DISTRACTIONS.**

- Concours de Tir (sur stand de tir séparé).
- Buvette, sandwiches, frites, produits du terroir ...
- Expositions.
- Visites touristiques.
- Etc.

## **11. COMPTE-RENDU.**

- Celui-ci sera établi par le Comité Départemental Organisateur, qui le transmettra au Responsable Communication de la C.N.S. Tir Sportif, pour parution dans e.j.
- Prévoir un reportage photographique.
- Inviter la presse régionale et locale ou fournir articles et photos pour parution dans les journaux avant la compétition, puis le dimanche et enfin les jours suivants pour annoncer les résultats.
- Adresser photos et comptes-rendus de presse au Responsable Communication de la C.N.S. Tir Sportif dans les 15 jours qui suivent la manifestation.